

PROJET D'ACTIVITÉS

SENSATION NATURE

SÉJOUR ACCESSOIRE ADOS
12/17 ans

DU MARDI 23 AU VENDREDI 26 JUILLET 2019



« SENSATION NATURE »

LES CARACTÉRISTIQUES

Organisateur : Communauté d'Agglomération Bergeracoise,
ALSH VPTJ

Séjour accessoire : du mardi 23 au vendredi 26 Juillet 2019 (4 jours et 3 nuits)

Lieu :

Camping
Espace Hermeline
avenue du plan d'eau
87230 Bussière Galant

Age : De 12 à 17 ans

Effectif : 16 jeunes

Encadrement : 2 animateurs + 1 surveillant de baignade (lors des activités baignade)

Équipe :

- Pascale NEURY B.A.F.D. directrice VPTJ, responsable du séjour
- Grégory COUPAU référent, éducateur sportif
- BAFA animatrice,
- SB (Surveillant de Baignade)

Activité dominante : Initiation à de nouvelles pratiques sportives.

RÉUNION D'INFORMATION :

Mardi 16 Juillet à 18h00
Salle de l'Orangerie
Parc Jean-Jaurès à Bergerac

INTENTIONS ÉDUCATIVES

- Accueillir le jeune dans des structures adaptées,
- Promouvoir le vivre ensemble dans la convivialité et le partage,
- Favoriser la découverte de l'environnement, des pratiques sportives et culturelles,

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels	Moyens	Critères d'évaluation
Favoriser la découverte de l'environnement, des pratiques sportives	Amener les jeunes à découvrir un environnement nouveau à travers une activité ludique et collective.	Grâce aux activités accrobranche, kayak, tyrolienne, vélo-rail.	Les jeunes ont-ils participé activement ? Ont-ils apprécié les diverses activités ?
Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté en collectivité.	Proposer un fonctionnement où le jeune prend des responsabilités de manière autonome. Accompagner le jeune et être à son écoute.	Impulser une dynamique de groupe par le biais d'activités sportives et créer des liens grâce à cet environnement.	Quel type de responsabilités ? Les jeunes ont-ils participé ? A-t-on répondu à leurs attentes ? Quelle a été l'ambiance générale du séjour ?
Découvrir le camping	Monter un campement.	Grâce à l'autogestion des jeunes, leur bon sens et leur savoir.	Les jeunes ont-ils fait preuve d'une cohésion de groupe pour la réussite du montage du campement ?
	Dormir sous tente.	Établir des règles de vie pour le respect des autres. (camarades, encadrants et autres campeurs).	Les nuits se sont-elles bien passées ? Y-a-t-il eu respect des règles de vie ?
	Gérer le camp.	Mise en place d'un planning pour les tâches ménagères.	Les jeunes ont-ils participé de manière active et efficace aux diverses tâches du camping ?
Favoriser la mixité sous toutes ses formes	Favoriser la mixité en proposant ce séjour à tous les ALSH de la CAB.	Communication avec plaquette de présentation du séjour.	La diffusion a-t-elle été suffisante et efficace ?
	Permettre aux jeunes de se sentir responsable en participant à diverses activités qu'elles soient physiques, manuelles ou même ménagères.	Collaboration aux activités proposées sur le séjour.	La diversité des activités a-t-elle créé une dynamique de groupe et d'entraide ?

PROGRAMMATION DE LA SEMAINE

Jours	23/07/19	24/07/19	25/07/19	26/07/19
MATIN	<ul style="list-style-type: none"> * Départ 8h30 de l'accueil de Loisirs VPTJ * Installation du camp 	<ul style="list-style-type: none"> * Réveil échelonné * Préparation du petit déjeuner * Vaisselle * Accrobranche 9h30-12h 	<ul style="list-style-type: none"> * Réveil échelonné * Préparation du petit déjeuner * Vaisselle * Vélo-rail à 11h 	<ul style="list-style-type: none"> * Réveil échelonné * Préparation du petit déjeuner * Vaisselle * Préparation du pique-nique Démontage du camp et rangement
MIDI	<ul style="list-style-type: none"> * Pique-nique au campement 	<ul style="list-style-type: none"> * Repas au camping 	<ul style="list-style-type: none"> * Pique-nique Vélorail 	
APRES MIDI	<ul style="list-style-type: none"> * Baignade * Jeux sur la plage * Tyrolienne 16h30-18h30 	<ul style="list-style-type: none"> * Baignade * Jeux sur la plage * Initiation Kayac 17h-18h30 	<ul style="list-style-type: none"> * Baignade * Jeux sur la plage 	<ul style="list-style-type: none"> * Pique-nique au lac * retour mini bus
GOUTER	<ul style="list-style-type: none"> * Goûter au lac 	<ul style="list-style-type: none"> * Goûter au lac 	<ul style="list-style-type: none"> * Goûter au lac 	<ul style="list-style-type: none"> * Goûter
SOIR	<ul style="list-style-type: none"> * Courses * Préparation de la table * Douches * Repas * Vaisselle 	<ul style="list-style-type: none"> * Douches * Repas * Vaisselle 	<ul style="list-style-type: none"> * Courses * Repas trappeur * Douches * Vaisselle 	<ul style="list-style-type: none"> * 16h Retour et déchargement du matériel à VPTJ
VEILLEE	<ul style="list-style-type: none"> Veillée Barbecue Préparée par les jeunes et encadrée par les animateurs 	<ul style="list-style-type: none"> Sortie Pizzeria 	<ul style="list-style-type: none"> Géo Catching 	

Les activités proposées sont modulables en fonction de la météo.

RÔLES ET ATTITUDES DE L'ANIMATEUR

L'animateur est tenu d'assurer la sécurité physique, morale et affective de tous les jeunes du séjour. Il évitera tout copinage.

Une relation de confiance et de respect mutuel doit être établie entre les jeunes et les animateurs.

L'animateur n'est pas en vacances, les jeunes eux oui.

Il tâchera de veiller à la bonne ambiance générale du séjour.

Il accompagnera et facilitera le vivre ensemble entre les jeunes pour la réussite du séjour à Bussière Galant.

Il donnera des responsabilités en rapport avec l'âge de chacun et les capacités des participants. Il est le garant du bon déroulement du séjour, qui doit rester cadré mais ludique.

L'animateur doit également veiller à respecter le rythme des jeunes :

- **Il sera vigilant au risque de fatigue physique et morale de chaque jeune,**
- **Il veillera à leur protection solaire : port d'un chapeau, d'une casquette, crème solaire, lunettes de soleil et l'hydratation régulière.**

Les animateurs et le surveillant de baignade sont garants de la sécurité lors des baignades.

La présence d'un service de surveillance locale ne décharge pas l'encadrement et la direction du centre de leur responsabilité propre.

Le responsable du groupe doit :

- Signaler la présence de son groupe au responsable de la sécurité.
- Se conformer aux prescriptions de ce responsable et aux consignes de sécurité.
- Prévenir le responsable de la sécurité en cas d'accident.
- Respecter la réglementation de la DDCSPP soit 1 animateur pour 8 jeunes dans l'eau.
- S'assurer de vérifier que l'encadrement hors de l'eau soit suffisant soit 1 animateur.
- Être capable de respecter les consignes de sécurité au bord du lac et pendant les activités.
- Permettre aux jeunes de pratiquer des jeux dans l'eau
- Respecter un périmètre de sécurité des activités nautiques diverses et jeux extérieurs.

L'animateur sera à l'écoute des recommandations des brevets d'état encadrant les activités accrobranche, tyrolienne, vélorail et Kayak.

Il est garant du bon déroulement des nuitées et veillera à respecter le rythme biologique des jeunes, les activités proposées nécessitant une bonne forme physique, on évitera donc les couchers trop tardifs.

Les jeunes ne seront jamais livrés à eux-mêmes et l'animateur est en responsabilité tout le long du séjour. Il ne quittera donc jamais le groupe pour son confort personnel.

RAPPEL : L'usage d'alcool et de stupéfiants est interdit

MATÉRIEL

Les toiles de tentes sont fournies par l'organisateur.

Les jeunes veilleront à emporter le nécessaire décrit dans le trousseau.

REPAS

Des conserves mais aussi des fruits et légumes frais qui seront cuisinés par les jeunes dans des conditions de sécurité et d'hygiène (Selon réglementation).

- Table pour poser les aliments
- Préparation à tour de rôle par les jeunes avec les animateurs
- Repas en commun dans la convivialité et le partage, repas pris sur des tables

L'équipe d'animation se chargera de faire certaines courses avant le départ du séjour.

Durant le séjour les aliments frais seront achetés au VIVAL (situé à 3 minutes en mini bus du camping) avec les jeunes et un animateur.

Les menus ont été établis par l'équipe pédagogique du séjour, ils respectent les recommandations nutritionnelles pour les jeunes.

Le matériel pour la confection des repas est fourni par l'ALSH.

DOCUMENTS, AUTORISATION, SÉCURITÉ

- Projet éducatif
- Projet pédagogique de l'ALSH organisateur
- Projet d'activités
- Fiche complémentaire à la déclaration de l'accueil portant le numéro d'enregistrement du séjour
- Police d'assurance en cours de validité répondant aux obligations fixées par l'article L222-5 du code de l'action sociale et des familles
- Registre de présence des enfants et du personnel, portant mention des dates d'arrivée et de départ de chacun, ainsi que le motif du départ et la destination en cas de départ anticipé d'un mineur
- Documents relatifs aux vaccinations obligatoires, aux antécédents médicaux et aux pathologies
- Registre de soins
- Les menus et le registre d'économat
- La dernière fiche d'inspection délivrée par les services vétérinaires du camping
- Diplômes des directeurs et animateurs, revêtus de la mention d'autorisation d'exercer pour les titulaires du B.A.F.D. Certificat de session de formation générale validé pour les stagiaires B.A.F.A
- Attestations d'aptitude préalable à la pratique d'activités nautiques et aquatiques

FICHES SANITAIRES

Elles seront photocopiées et confiées au chef de convoi du séjour.

Tout problème de santé et prise de médicaments seront indiqués à ce dernier merci de fournir l'ordonnance indiquant les traitements en cours avec le nom du jeune et la posologie.

COMMUNICATION AVEC LA FAMILLE

NUMÉROS UTILES :

- Portable du responsable : ☎ 06 19 03 02 38
- Bureau Information Jeunesse : ☎ 05 53 58 11 77
- Local d'accueil V.P.T.J. : ☎ 05 53 74 98 18

TROUSSEAU DES ADOS

CAMPING	<ul style="list-style-type: none">➤ 1 gourde➤ 1 lampe de poche➤ 1 sac à dos <p>KIT de COUVERTS COMPLET en plastique</p> <ul style="list-style-type: none">• 1 verre, 1 assiette, 1 bol• 1 couteau, 1 fourchette, 1 petite cuillère
COUCHAGE	<ul style="list-style-type: none">➤ 1 tapis de sol➤ 1 duvet➤ 1 petite couverture légère + petit oreiller (si besoin)
VETEMENTS	<ul style="list-style-type: none">➤ Affaires pour chaque jour avec des rechanges k-way jogging, short pull, tee shirt sous-vêtements, chaussettes et socquettes baskets, tongs ou claquettes, chaussures légères <p style="text-align: center;">ATTENTION</p> <p>Prévoir des vêtements adaptés pour la pratique sportive.</p>
SANITAIRE	<ul style="list-style-type: none">➤ Trousse de toilette Gel douche, shampoing, déodorant Brosse à dents, dentifrice Produits périodiques pour les filles 2 Serviettes de bain (une petite pour les cheveux) Sèche cheveux (conseillé)
BAIGNADE ET ACTIVITES NAUTIQUES	<ul style="list-style-type: none">➤ 2 maillots de bain si possible (1 short de bain et 1 slip de bain)➤ 1 grande serviette de plage➤ 1 tube de crème solaire haute protection (indice 50 recommandé, lunette de soleil, casquette ou chapeau).
ACTIVITES SPORTIVES	<ul style="list-style-type: none">➤ Chaussures fermées obligatoires.

RÈGLES DE VIE

Pour le bon déroulement du séjour et sa vie en collectivité quelques règles sont à appliquer.

- Respect de soi et des autres : personnel du camping, intervenant, campeurs, camarades, animateurs.
- Respect des lieux et de l'environnement : camping, plage, supermarché, sanitaires, environnement.
- Respect des règles : respect des horaires, courtoisie et politesse, partage des tâches, du matériel.

IL EST FORTEMENT DÉCONSEILLÉ D'AMENER

- Bijoux, montres ...
- Consoles de jeux et autres appareils électroniques
- Téléphones portables

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vols ou détériorations de ces objets, la seule responsabilité sur ces objets est celle de votre enfant.

Cependant vous pouvez donner de l'argent de poche dans la mesure du raisonnable à votre enfant. Il en sera le seul responsable (maximum 20 euros).

Des nouvelles seront transmises tous les jours aux différents ALSH de la Communauté d'Agglomération Bergeracoise.

Cependant vous pouvez contacter votre enfant raisonnablement le soir entre 19h00 et 21h00.